



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 18 juin 2019

### COMPTE ADMINISTRATIF : LE DÉPARTEMENT FAIT LE BILAN DE SA GESTION FINANCIÈRE

**Ce vendredi 21 juin, la session publique du Département de l'Isère verra notamment la présentation de son compte administratif 2018. Ce document présente l'utilisation concrète qui a été faite des ressources financières du Département au cours de l'année écoulée. A cette occasion, le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, dresse un bilan financier des comptes de la collectivité depuis 2015, un bilan respectueux des engagements qu'il avait pris lors de son élection avec la majorité départementale.**

Le compte administratif d'une collectivité dresse le bilan concret des dépenses et des recettes qu'elle a effectivement réalisées au cours de l'année passée.

En 2015, le Président du Département avait pris 3 engagements forts s'agissant de la gestion financière de la collectivité, 3 engagements concernant les dépenses et les revenus qui ont été respectés.

#### **Pas d'augmentations d'impôts**

Alors que de nombreux départements ont fait le choix de renforcer leurs ressources par des hausses d'impôts, depuis 2015 le Département a respecté son engagement : aucune augmentation de la fiscalité départementale qu'il s'agisse de l'impôt sur le foncier bâti ou des droits de mutation à titre onéreux. Sur ce dernier point, l'Isère est d'ailleurs l'un des 3 départements de France Métropolitaine à appliquer le taux le plus faible (3,8% contre 4,5% en moyenne). La concrétisation de cet engagement permet aux habitants de l'Isère de ne pas voir leur pouvoir d'achat diminuer en raison de la fiscalité départementale.



#### **Un engagement sur l'investissement efficace**

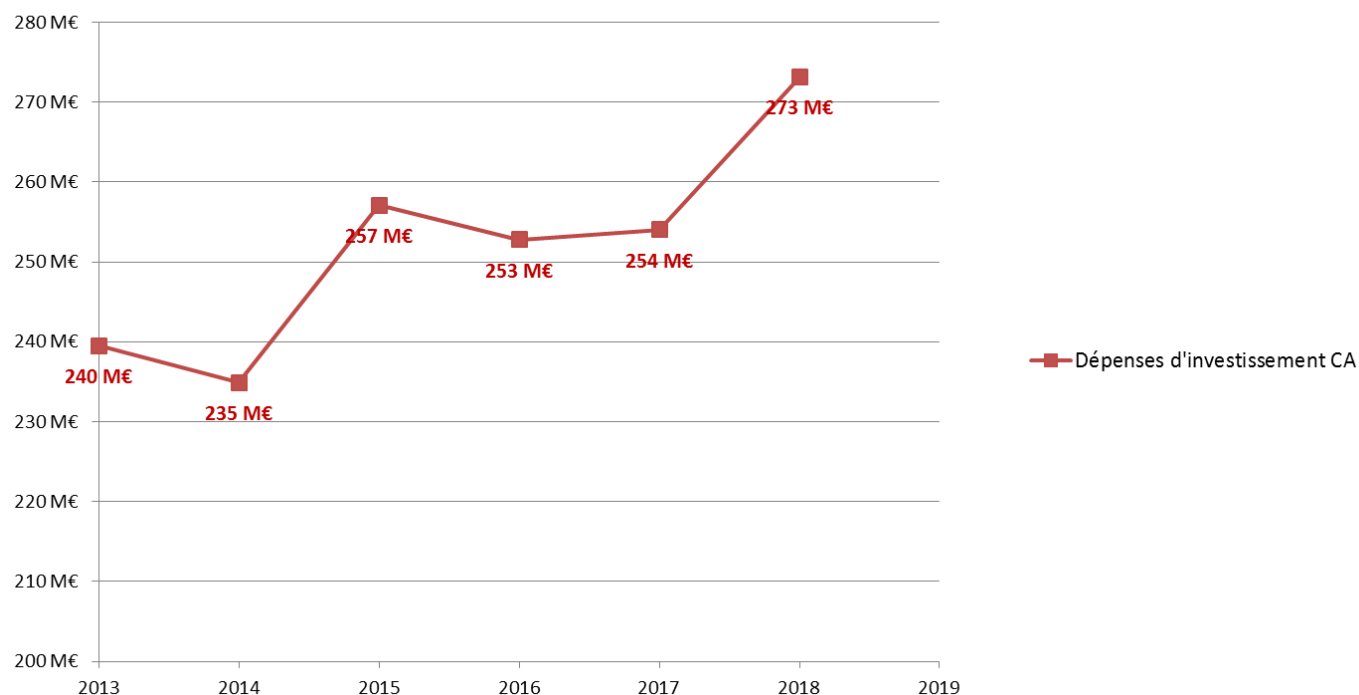
Autre engagement essentiel, le Département a initié une politique importante d'investissements. Depuis 2015, ces investissements ont porté sur un soutien marqué et volontariste envers les communes et les intercommunalités mais également sur les équipements et projets propres à la collectivité.

En 2018, l'investissement réalisé par le Département était le plus important de son histoire avec un montant de 273 M€. Il comportait notamment, 178 M€ pour les investissements départementaux et 84 M€ en direction des partenaires, parmi lesquels les communes et intercommunalités.

En 4 ans, la moyenne de l'investissement est passée de 244 M€ par an sur la période 2011-2014 à 260 M€ par an sur la période 2015-2018.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Investissement



Bien qu'il faille encore rester prudent, la réalisation de cet engagement a notamment permis de soutenir l'activité économique dans le département et d'encourager l'emploi. Ainsi, le taux de chômage en Isère est passé de 8,5 % au 1er trimestre 2015 à 7,2 % au 4e trimestre 2018. Des chiffres qui encouragent la collectivité à continuer dans sa lancée.

### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Parallèlement à la maîtrise de l'impôt et à l'augmentation de l'investissement, le Département s'était engagé à maîtriser ses dépenses de fonctionnement grâce à l'évaluation de ses politiques.

En 2018, les dépenses de fonctionnement de la collectivité ont ainsi diminué de 0,3% alors que le pacte financier voulu par l'Etat imposait de ne pas les augmenter de plus de 1,2%.

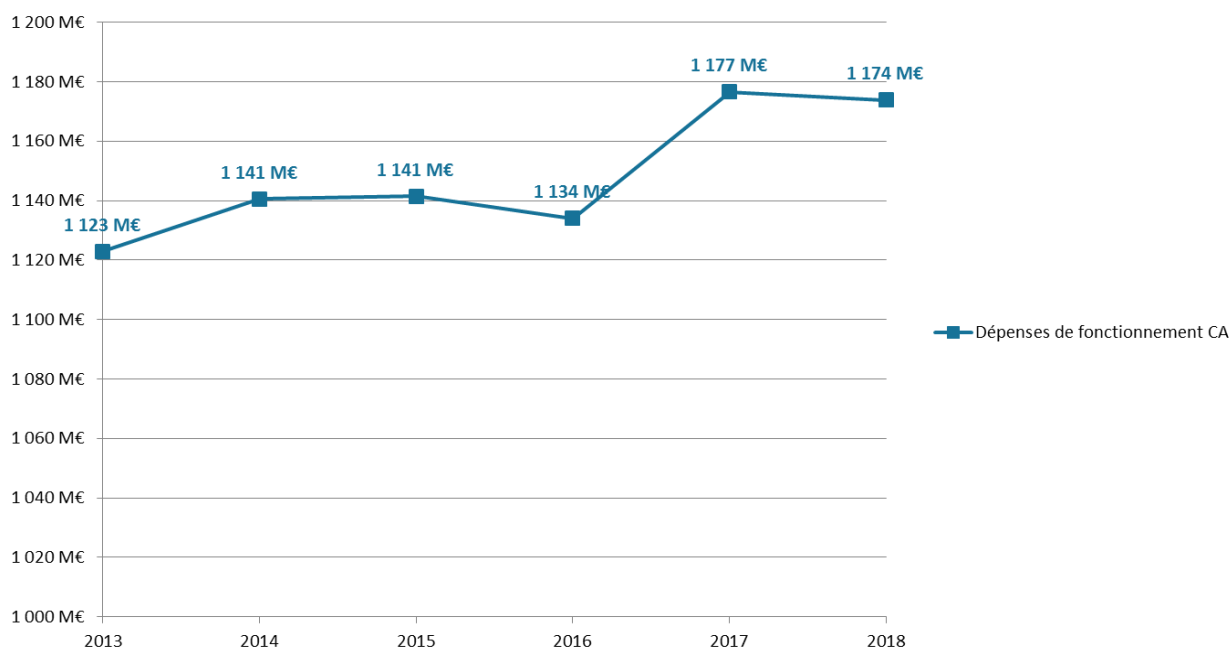
Les recettes de fonctionnement ont quant à elles, augmenté de plus de 2,2%, permettant ainsi la progression de l'épargne brute de 20,3%

Seule l'année 2017 a connu une hausse des dépenses de fonctionnement due à des éléments indépendants de la volonté politique des élus :

- Le transfert de compétences à la métropole et à la région ayant imposé un basculement de certaines dépenses d'investissement en dépenses de fonctionnement.
- La hausse du point d'indice des agents de la fonction publique.
- L'arrivée massive du nombre de mineurs non accompagnés ayant entraîné la mobilisation d'un budget conséquent pour répondre aux besoins.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fonctionnement



« On le voit bien à travers ce bilan très concret, le Département dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit. Aujourd'hui, les Isérois profitent du respect de ces engagements via leur pouvoir d'achat mais également grâce à l'amélioration de leur cadre de vie. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département